



UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI

L'association d'insertion par l'activité économique Chantiers-Yvelines accompagne les demandeurs d'emplois. Rencontre avec Laurent Lamotte, responsable de l'antenne locale.

Située à Trappes, l'antenne de Chantiers-Yvelines travaille sur les douze communes de l'agglomération, dont Guyancourt. Laurent Lamotte est à sa tête depuis 18 ans. « Nous accompagnons des personnes qui bénéficient du dispositif d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) sur une durée de deux ans. Nous suivons environ 75 personnes sur le territoire Saint-Quentinois », déclare le responsable. Sur l'ensemble du sud des Yvelines, l'association accompagne 550 salariés en parcours. Elle assure également leur formation afin qu'elles développent des compétences leur permettant de retrouver un emploi durable. « Nos chargés d'insertion les accompagnent aussi dans tous les domaines, comme le logement, en les orientant vers les organismes compétents tout en les soutenant dans leurs démarches », explique Laurent Lamotte.

Pour ce retour à l'emploi, l'association est régulièrement à la recherche de « donneurs

d'ordres » (employeurs). « Nous travaillons avec trois types de partenaires : des particuliers, des collectivités locales et des entreprises ». Les missions proposées vont de quelques heures ponctuelles à des temps complets en fonction du profil et du projet professionnel des salariés que nous mettons à disposition. « À titre d'exemple, nous travaillons régulièrement avec le service Entretien de la ville de Guyancourt pour des remplacements de dernière minute pour la restauration scolaire. Ces missions apportent à nos salariés une expérience significative qui leur permet de retrouver plus aisément un emploi durable. Certaines fois ce type de mission peut déboucher sur des CDD », commente le responsable d'antenne. Le partenariat avec la Ville se traduit aussi par une permanence hebdomadaire à l'Espace Yves-Montand.

Ouverture d'une entreprise d'insertion à la fin de l'année

Régulièrement, Chantiers-Yvelines réalise du portage salarial pour d'autres associations ou partenaires qui n'ont pas les compétences nécessaires. L'association a aussi élargi son champ d'actions en répondant à des appels

d'offre, notamment dans le secteur du bâtiment. Des clauses d'insertion permettent ainsi à certaines personnes de trouver un emploi durable comme plombier, manœuvre, électricien... « C'est l'agence Activit'Y du Conseil départemental qui centralise les demandes et fait appel à nous pour que nous mettions à disposition nos salariés en parcours » explique Laurent Lamotte avant de poursuivre : « À la fin de l'année, Chantiers-Yvelines ira plus loin en créant une entreprise d'insertion qui embauchera des personnes sur des contrats de deux ans dans le bâtiment et la rénovation. Toujours dans un esprit solidaire, de service et de proximité, nos travaux seront conduits par une équipe expérimentée et engagée ». Si vous souhaitez faire des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec Chantiers-Yvelines. Remplir les carnets de commandes permettra à des personnes de retrouver une activité salariée.

David Houdinet

Chantiers-Yvelines

Tél. : 01 30 51 18 98.

Permanences à l'espace Yves-Montand : le mercredi de 9 h à 12 h.



De gauche à droite : Laurent Lamotte, responsable de l'antenne de Trappes, Jocelyne Brugeas, chargée d'insertion professionnelle, Abdel Sahlioui, accompagnateur pédagogique et Christian Cottin, responsable de la communication.